

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LA ROË (53350)

L'an deux mille dix-sept, douze avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. CHADELAUD Gaétan, Maire.

Étaient présents : M. GERBOIN Emmanuel, Mmes BLAIN Christelle, ALLEY Sylvie, DERSOIR Annie, GIRET Marie-Paule, Mmes BEASSE Annie, COMBES Marie-Christine, M CHADELAUD Gaétan et M. PESLERBE Jean-Claude

Était excusée : Mme TRETON Maryline

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance, Mme BEASSE Annie a été élu pour assurer ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le procès-verbal de la réunion du 22 mars 2017 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Il est adopté à l'unanimité des membres sans observations.

Délibération n°2017/19 : Convention avec l'Atelier l'Hermine Blanche

Depuis le 1er mai 2011, l'Atelier l'Hermine Blanche dispose des locaux de l'ancienne classe. Une convention a été signée pour une durée d'un an. Elle est arrivée à échéance le 1er mai. La première convention a été signée le 21 avril 2011. Monsieur le maire rappelle que la convention est conclue pour une durée d'un an et que celle-ci doit être revue au conseil municipal.

Un loyer mensuel de 114.70€ était demandé à l'atelier l'Hermine Blanche (charges incluses).

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité

Décide d'appliquer une hausse de 2% sur le loyer soit 117€/mois à compter du 1er juin 2017.

Autorise Monsieur le maire de signer la convention et tout document se rapportant à ce dossier

Une question est posée concernant la dépense en énergie de ce bâtiment. Il est noté que les fenêtres de l'atelier sont détériorées et afin de faire des économies d'énergie et que ce soit plus agréable et confort pour l'atelier, il serait souhaitable de poser de nouvelles fenêtres. Cette question sera revue ultérieurement. Il est cependant demandé à l'occupante d'être vigilante sur le chauffage et la lumière en cas d'absence.

Délibération n°2017/20: Participation financière pour année scolaire 2017/2018
RPI Ballots - Livré La Touche - La Roë

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu le 3 avril dernier concernant la participation aux frais de scolarité RPI Ballots Livré la Touche La Roë.

15 élèves sont inscrits à l'école Lefizellier de Ballots pour l'année scolaire 2016/2017 et la participation demandée s'élève à 6 597.35€ (13 enfants à 460.28€ et 2 enfants à 460.28*2/3 car arrivés en janvier 2017).

Après délibérations, le conseil municipal à l'unanimité

Autorise Monsieur le Maire à régler la participation scolaire demandée pour l'année scolaire 2016-2017 pour un montant de 6 597.35€ à la commune de Ballots.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

Délibération n°2017/21: Participation financière pour année scolaire 2016/2017
Ecole Sacré Cœur Saint Aignan Sur Roë

Monsieur le Maire informe qu'un courrier de l'OGEC du Sacré Cœur de Saint Aignan sur Roë a été reçu en mairie pour une demande de participation aux frais de scolarité d'un enfant habitant la commune.
La participation demandée s'élève à 616€.

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité

Décide d'attribuer la somme de 460.28€ à l'école sacré Cœur pour l'élève domicilié sur la commune.

Cette somme correspond à la somme demandée par l'école avec laquelle la commune de La Roë a signé une convention (RPI). Les élus souhaitent que cette participation soit la même pour tous les enfants de la commune.

Autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Délibération n°2017/22 : Affectation de résultats 2016 – budget principal

Monsieur le maire expose qu'en application de la comptabilité M14, il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement apparaissant au compte administratif de l'exercice 2016.

Excédent de fonctionnement 2016 à affecter : 301 504.97€

Déficit d'investissement 2016: 6 201.58 €

Besoin de financement : 6 201.58 €

Il n'y a pas de restes à réaliser sur l'exercice 2016

Proposition d'affectation :

002 « résultats de fonctionnement reporté » 295 303.39 €

1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » 6 201.58€

Délibération n°2017/23 : Vote des taux d'imposition 2017

Monsieur le maire soumet au conseil municipal la proposition des taux d'imposition 2016.

Il rappelle ceux de l'année dernière à savoir :

- Taxe d'habitation : 17.91%
- Taxe foncière bâtie : 33.26%
- Taxe foncière non bâtie : 37.81%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Vote le maintien des taux d'imposition pour l'année 2017 à savoir :

- Taxe d'habitation (TH): 17.91%
- Taxe foncière bâtie (TFB) : 33.26%
- Taxe foncière non bâtie (TFNB) : 37.81%

Délibération n°2017/24 : Budget Primitif 2017 – assainissement

Lecture est donnée aux conseillers municipaux des propositions de budget primitif 2017 du budget assainissement.

Le budget primitif se présente ainsi

Section de fonctionnement

Dépenses	BP 2017	Recettes	BP 2017
002 Déficit reporté	75,45 €	75 Autres produits de gestion courante	5 250,00 €
011 Charges à caractère général	2 300,00 €	74 Subvention d'exploitation	588,37 €
014 atténuations de produits	1 100,00 €	042 Opération d'ordre	682,32 €
65 Autres charges	100,00 €	Total	6 520,69 €
042 Opératuon d'ordre	2 945,24 €		
Total	6 520,69 €		

Section d'investissement

Dépenses	BP 2017	Recettes	BP 2017
Immos incorporelles	7 500,00 €	Excédent reporté	13 242,59 €
Immos en cours	8 005,51 €	040 opération d'ordre	2 945,24 €
040 opération d'ordre	682,32 €	Total	16 187,83 €
Total	16 187,83 €		

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le budget primitif tel que présenté ci-dessus.

Délibération n°2017/25 : Budget Primitif 2017 – Lotissement La Futaie

Lecture est donnée aux conseillers municipaux des propositions de budget primitif 2017 du budget lotissement La Futaie.

Le budget primitif se présente ainsi

Section de fonctionnement

Dépenses	BP 2017	Recettes	BP 2017
65 Autres charges	2,00 €	75 Autres produits de gestion	2,00 €
042 Annulation stock final	54 000,52 €	042 stock final	54 000,52 €
Total	54 002,52 €	Total	54 002,52 €

Section d'investissement

Dépenses	BP 2017	Recettes	BP 2017
040 Stock final	54 000,52 €	040 Annulation stock initial	54 000,52 €
Total	54 000,52 €	Total	54 000,52 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le budget primitif tel que présenté ci-dessus.

Délibération n°2017/26 : Budget Primitif 2017 – Budget Principal

Lecture est donnée aux conseillers municipaux des propositions de budget primitif 2017 du budget principal.

Le budget primitif se présente ainsi

Section de fonctionnement

Dépenses	BP 2017	Recettes	BP 2017
011 Charges à caractère général	68 415,00 €	013 Atténuation de charges	0,00 €
012 Charges de personnel	59 588,00 €	70 Produits des services	18 640,00 €
014 Atténuation de produits	8 758,00 €	73 Impôts et taxes	99 801,00 €
65 Autres charges	33 467,00 €	74 Dotations et participations	64 031,00 €
66 Charges financières	1 800,00 €	75 Autres produits	15 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	400,00 €	77 Produits exceptionnels	929,57 €
022 Dépenses imprévues	12 500,00 €	002 Excédent reporté	295 303,39 €
042 Opération d'ordre	1 300,00 €	042 Opération d'ordre	429,00 €
023 Virement à la section d'invest.	307 905,96 €		
Total	494 133,96 €	Total	494 133,96 €

Section d'investissement

Dépenses	BP 2017	Recettes	BP 2017
001 Déficit reporté	6 201,58 €	1068 Affectation résultat	6 021,58 €
16 Remb. capital emprunts + cautions	12 000,00 €	024 Cessions	15 000,00 €
20 Immos incorporelles	96 080,00 €	10 FCTVA, TA	1 900,00 €
21 Immos corporelles	13 600,00 €	13 Subventions	3 380,00 €
23 Immos en cours	207 196,96 €	16 Cautions	0,00 €
040 opération d'ordre	429,00 €	021 Virement à la section d'invest.	307 905,96 €
		040 Opération d'ordre	1 300,00 €
Total	335 507,54 €	Total	335 507,54 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le budget primitif tel que présenté ci-dessus.

Questions Diverses

- Commémorations
Dimanche 7 mai à 9H 45 pour La Roë et 11 heures à Congrier.

- Elections
Permanences et horaires définis
Rappel des prochaines dates pour **les élections législatives 11 et 18 juin 2017.**
- Emploi saisonnier et expositions logis de l'abbé
CV reçu en mairie de Gwendoline LOUAISIL pour l'emploi saisonnier de cet été pour les permanences au logis de l'abbé. – Exposition de tableau – Maison de retraite « Les Hunaudières » St Saturnin du Limet et tableau de Robert Laigneau fait en cours
- Point sur les travaux
Passage de caméras : contacter des entreprises
Taillage des haies : plusieurs devis demandés : ESAT, pas de possibilité pour eux – Devis de Pascal LAMBERT et attente devis d'Etude et Chantier pas reçu à ce jour.

Une réflexion est engagée sur la destruction de nid des frelons asiatiques, participation financière de la commune.
Cette question sera abordée lors du prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.